

Unis au cours des douze prochains mois. Cette question a reçu en grande partie sa solution lors de l'adoption par le Congrès américain du bill de prêt-location. Depuis l'adoption de cette loi, nous avons pu nous entretenir plus librement avec les autorités britanniques et américaines au sujet du nombre de porcs que nous devrions élever. Avant que la Chambre fût saisie de ce programme, nos pourparlers en étaient au point que nous pouvions compter, pendant le reste de l'année et l'année prochaine, sur une demande anglaise de produits du porc, en particulier de bacon et de jambon, plus forte que par le passé. Au cours de la fin de semaine, certains de nos représentants ont visité les personnes intéressées et on vient de nous aviser que la Grande-Bretagne consent à augmenter de 28 millions de livres la commande de bacon et de jambon qu'elle avait placée pour cette année au Canada. On ajoute, de plus, qu'elle espère être en mesure d'en prendre livraison plus tôt qu'elle ne l'avait prévu. Peut-être serons-nous appelés à en fournir encore davantage; il se peut aussi que l'Angleterre se contente de cette nouvelle commande de 28 millions de livres.

L'Angleterre est allée encore plus loin. Elle nous a fait savoir qu'à son avis nous devrions, dans son intérêt comme dans le nôtre, pousser davantage encore, l'an prochain, la production du porc, chez nous. Ces suggestions sont le résultat de discussions à trois qui nous ont appris que les Etats-Unis n'ont pas l'habitude d'expédier ou même de produire des flèches de lard d'après leurs méthodes d'opération. Ce n'est pas quelque chose dont ils sont incapables, mais qu'ils n'ont pas eu l'habitude de faire vu que leur commerce ne le demande pas. Ils préféreraient probablement exporter en Grande-Bretagne quelques produits du porc que nous ne vendons pas sous la même forme. Nous pourrions produire avec avantage des flèches de lard en quantités accrues.

On a laissé entendre que tous les intéressés seraient bien plus satisfaits si le Canada produisait toutes les flèches de lard requises pour répondre aux besoins de la Grande-Bretagne, et si nos amis les Américains lui livraient d'autres produits du porc qu'ils sont accoutumés de fournir pour leur commerce et qui ne nuiraient pas à notre propre commerce.

Dans ces circonstances, ce débat nous a montré de plus en plus que nous devrions cultiver plus de céréales secondaires au Canada que depuis ces dernières années. Je comprends parfaitement les critiques faites plus tôt par les honorables représentants de l'Ontario. Ils ont toutes mes sympathies, mais pour que les habitants des autres parties du Canada soient en mesure d'élever des

[L'hon. M. Gardiner.]

porcs pour le marché de la Grande-Bretagne à des prix maintenant débattus dans une discussion à trois, qui atteint non seulement ce pays mais les Etats-Unis, pour que les cultivateurs de l'Est et de l'Ouest canadiens soient capables d'élever des porcs aux prix discutés et en quantités requises, il faudra alors que nous cultivions plus de céréales secondaires que depuis quelques années.

Cela sera dans l'intérêt des cultivateurs et de l'Est et de l'Ouest. Somme toute, les céréales secondaires peuvent atteindre un certain prix, à cause de la rareté de provende, et les cultivateurs de ces deux parties du pays ne peuvent nourrir leurs porcs à ce prix, si celui des porcs est déterminé à ce moment. Si nous élevons autant de porcs, cette année, que le désire la Grande-Bretagne, il nous faudra produire beaucoup plus de céréales secondaires que l'an dernier. J'ai tenu à présenter ces observations avant toute autre discussion en comité.

M. CASTLEDEN: Je désire poser une question afin que certains malentendus qui ont surgi dans l'Ouest soient dissipés. Plusieurs habitants de cette partie du pays semblent croire qu'ils recevront \$4 de l'acre pour toutes leurs jachères d'été de cette année. Le ministre veut-il bien expliquer clairement que cette prime ne sera accordée que pour les terres affranchées en plus de celles de l'an dernier?

L'hon. M. GARDINER: Cela est dit dans les règlements, et ce renseignement a été fourni par la presse. Dès que les règlements seront définitifs, à la suite de discussion en cette enceinte, nous les radiodifuserons. Nous nous proposons également de publier des brochures, en diverses langues, contenant des renseignements complets.

M. CASTLEDEN: Je désire poser une question au ministre du Commerce au sujet d'un autre malentendu. Il a dit que le Gouvernement ne pourra accepter que 230 millions de boisseaux cette année. Comme les emblavures ont été de 27 millions d'acres l'an dernier, celles de cette année seront sous l'empire des réductions d'environ 11 millions d'acres environ, soit une production moyenne de quelque 13 boisseaux de l'acre. Le Gouvernement se trouvera dans l'impossibilité d'accepter quoi que ce soit en plus de la moyenne de treize boisseaux à l'acre?

L'hon. M. MacKINNON: Les livraisons seront contingentées. Nous avons l'intention de fixer le premier contingent au même chiffre pour tout l'Ouest canadien. Le second dépendra du rendement régional.

M. PERLEY: D'après le rendement de l'année précédente.